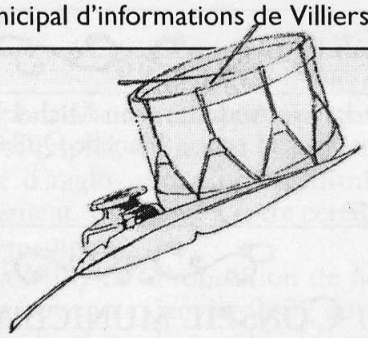


Le «Plume-Tambour»

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français

JANVIER 2009
N° 44



Le mot de madame le Maire

Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos voeux les plus sincères et les plus chaleureux : que cette nouvelle année soit pour vous, votre famille et ceux qui vous sont chers une année de santé, de bonheur et de paix.

Il est naturel, à l'occasion des vœux d'ouvrir des perspectives et de former des souhaits pour l'année qui commence.

Des chantiers importants sont en cours de réalisation. Ils avanceront concrètement ou aboutiront durant l'année 2009.
La garderie péri-scolaire sur la commune de Recloses permettra un accueil de meilleure qualité pour les enfants de nos écoles.
La sécurité routière, après quelques mois de réflexion avec différents partenaires, sera marquée par des réalisations concrètes dans nos rues. Elles changeront nos habitudes. Elles auront besoin de notre soutien et de notre civisme afin que les piétons retrouvent les trottoirs où marcher en sécurité, afin que les véhicules traversent notre village à vitesse raisonnable.
Le plan local d'urbanisme est dans la phase d'examen par les différents organismes et administrations (voir article sur le P.L.U).
Le contrat rural concernant l'église, déposé en juillet 2008, a été adopté par le conseil général fin décembre. Cette aide importante nous permettra de démarrer la première des trois tranches de travaux prévus.
Au foyer rural, vous pourrez aussi profiter pleinement des spectacles et fêtes installés plus agréablement avec le nouveau mobilier.
Notre village connaît une vie culturelle intense et nous démarrons très vite la saison par un spectacle en partenariat avec les scènes rurales "Giacomo, l'enfant de la cité" sans oublier les rendez-vous mensuels au coin du feu pour écouter contes et nouvelles, les rencontres musicales...



Nous avons d'autres projets qui touchent à la qualité de vie et à l'environnement: station d'épuration, abords de l'école et de l'église. Pour ceux-là 2009 sera plutôt une année de réflexion où vous serez sollicités par l'intermédiaire des commissions.

Je vous remercie encore chaleureusement de la vitalité que je ressens dans votre engagement dans la vie locale.

Nous ne pouvons pas dans cette période troublée par les conflits et les difficultés rester sourds à ce qui se passe dans notre pays et le monde.
Je souhaite pour notre pays plus de solidarité et de fraternité, qu'il porte haut et fort les valeurs de justice sociale, de liberté et de paix.
Que la fraternité nous soude, nous aide individuellement et ensemble à faire face aux difficultés inévitables de la vie.

Brigitte Delahaye Audrain

Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Expressions Villaronnes	Page 9
Conseil municipal du 9 décembre 2008	Page 2	Ce qui s'est passé	Page 11
Un mot des commissions	Page 4	Evènements à venir	Page 14
Une histoire qui manque de sel	Page5	Nos joies, nos peines	Page 16
Du cotés des associations	Page 6	Agenda	Page 16

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Eric Fritz, Françoise Hubert, Marc Rousseau, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Blanche Quilain, Annie Union
Mise en page : Carole Poulain
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2008

Présents : Mme Brigitte Delahaye Audrain, maire, Roger Magert, Marie France Champion, Michèle Ferré, Adjoints, Jean Michel François, Françoise Hubert, Ludovic Jeannotin, Alain Champion, Bernard Leroy, Mireille Permanyer, Alain Quantin, Marc Rousseau, conseillers municipaux.
Absents : Paul Shelton (donne pouvoir à M. Ferré), Yves Lechevallier (donne pouvoir à F. Hubert), Eric Fritz.
Secrétaire : M. Ferré

DELIBERATIONS :

Approbation à l'unanimité du CR du 13 novembre 2008

Proposition de Mme le Maire d'un stage « Premiers secours civils » pour les employés communaux. Recloses se joint à nous dans cette démarche. Ce stage aurait lieu le 14 janvier 2009 toute la journée et le 21 janvier 2009 de 8h30 à 12h30, il serait conduit par Mme Sophie Méreau. Pris en charge par la commune, son coût est de 65 € par personne. Il intéresserait Mmes et Mrs Didda, Leschier, Edard, Viratel, Debu, Leroy.
Compte tenu de l'enjeu « sécurité », le projet est accepté à l'unanimité.

Mme le Maire nous fait également part d'une possibilité d'adhésion de la commune au service de prévention des risques professionnels (hygiène et sécurité) en vertu de l'article 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié. On peut alors désigner un Agent chargé de la fonction d'inspection, mais dans ce cas il faut assurer à l'agent volontaire une formation. La 2ème possibilité est de passer une convention avec le centre de gestion. Après examen et comparaison des tarifs proposés, la 2ème solution est adoptée à l'unanimité.

Demande de « don » par le Lycée Bezout de Nemours pour un jumelage avec la ville de Wilmington aux USA sur un projet citoyen. Le conseil municipal s'engage à rédiger un courrier d'encouragement afin d'aider le Lycée Bezout dans l'obtention de subventions.

TRÉSOR PUBLIC :

a) Achat des chaises pour le Foyer. Le TP demande une décision modificative en investissement à l'article 2184 d'un montant de 2400€ retiré de la même somme du budget de fonctionnement ligne 022. Vote à l'unanimité.
b) Amortissement des subventions d'équipement versées. La réforme de l'instruction budgétaire du 1er janvier 2006 modifie le traitement des subventions d'équipement versées. Ces subventions sont maintenant imputées en section d'investissement et doivent faire l'objet d'un amortissement sur une durée légale de 15 ans émise annuellement. Une décision modificative comme suit
Dépenses fonctionnement : 6811 chapitre 042 pour 3534,32€
Recettes investissement : 2804 chapitre 040 pour 3534,32€
Dépenses fonctionnement : 023 -3534,32€
Recettes fonctionnement : 021 -3534,32€
est votée à l'unanimité.

OPAC:

Gestion locative des 3 logements de Villiers. Une entrevue entre Mme le Maire et l'OPAC il y a 15 jours et un courrier de Mme Lampin concernant

la valeur locative des 3 logements, conduisent le Conseil Municipal à accepter une revalorisation des loyers en s'appuyant sur la valeur basse donnée à partir des prix du marché.
Les charges (entretien de la chaudière et taxe sur les ordures ménagères) seront payées par les locataires (ainsi que eau, gaz et électricité bien sûr).

INFORMATIONS GENERALES :

Le Conseil Général rappelle ses priorités : plan d'action « handicap » avec facilitation d'accés à l'emploi, déplacements aidés pour la communauté d'agglomération Melun val de Seine, renforcement du réseau de surveillance des eaux de surface, soutien à la construction de la maison du PNR à Milly la Forêt, extension du réseau Sém@phor 77 nouveaux investissements pour la fibre optique, sur le plan culturel, achat d'une toile de Corot, peintre du XIXème siècle, partenariat privilégié avec les associations seine- et- marnaises

Eaux de Seine Normandie : une prime de 1206 € est versée pour épuration.

La vente des parcelles est remise à plus tard.

Une newsletter sera proposée aux villarons qui le désirent.

L'intercommunalité est à l'étude après une réunion à Tousson à laquelle ont assisté Mme le Maire et M. Ferré, puis une 2ème réunion entre les maires du canton. Le gouvernement poussant à cette « union » des communes , il est important de se renseigner et de créer une cellule de réflexion pour mener à bien ce projet (tout en sachant que les communes déjà impliquées rencontrent des difficultés). Michèle Ferré sera notre représentante villaronne à cette réflexion.

M. Ferré a assisté à une conférence donnée à Melun le 4 décembre sur le rôle du Sénateur et sur ce qu'il peut apporter à une commune. M. Hiest, Mme Mélot (sénateurs) et M. Houel (député) étaient présents. Mme Jamet, responsable de cette rencontre, nous fera parvenir des brochures et est prête à organiser une visite du Sénat à Paris si des personnes sont intéressées.

CONTRAT RURAL : les travaux des abords de l'Église pourront se faire avec l'aide financière du PNR. Une réunion avec Madame Le Chaudelec nous a permis d'apprendre que le PNR peut intervenir dans cette opération après étude elle-même subventionnée.

Le conseil régional a voté une subvention de 53710€ pour le financement de la mise en accessibilité de cinq points d'arrêt de bus.

Suite à des demandes, l'ancienne décharge de Villiers ne peut être réouverte.

Le samedi 20 décembre 2008, au Lycée Couperin, un jeune habitant de Villiers Julien Saulnier sera récompensé pour l'obtention de la mention Très Bien au Baccalauréat 2008. Il a déjà les félicitations du Conseil Municipal ! Monsieur Magert était présent à cette cérémonie.

Proposition de Mme le Maire pour un repas le 16 janvier 2009 au Foyer réunissant les conseillers et l'ensemble des employés communaux.

Mme le Maire et M. Ferré ont reçu en mairie le 25 novembre les responsables de l'Ecole de Gendarmerie de Fontainebleau. Les passages répétés des motos de la gendarmerie dans des sites protégés ont fait l'objet de cette rencontre. Une brochure envoyée par la Gendarmerie a résumé les explications données par le Lieutenant Colonel Gounelle et le Capitaine Sibille. Le plume tambour se fera l'écho de ces précieuses informations.

Un pot d'accueil sera offert aux nouveaux arrivants dans notre commune, le jour de la Galettes des rois, le 18 janvier 2009.

Mme Leroy, professeur de piano, demande la confirmation de la gratuité du Foyer pour l'audition de ses élèves le 17 janvier 2009. C'est confirmé.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme Viallesoubranne résidant dans Les Hauts de Busseau, demande si elle peut bénéficier du Wimax. Cela semble possible.

Invitation est donnée aux membres de la Commission des Impôts pour une réunion de travail à Fontainebleau.

Rencontre de M. Rousseau avec M. Chastel pour la mises en place de 2 panneaux indiquant ses chambres d'hôtes.

La séance est levée à 23h 45.

UN MOT DES COMMISSIONS

FAISONS UNE PROMENADE ENSEMBLE

La commission Culture et Animation veut mettre en place des itinéraires de promenades commentées sur le territoire de la commune, voire même à empiéter légèrement aux alentours lorsqu'il s'y trouve un centre d'intérêt. Dans un premier temps nous allons recenser les points remarquables du village proprement dit et ceux du territoire communal y compris les points de vue intéressants pour leur panorama ou la lisibilité du caractère géologique de notre coin. Nous avons besoin de vous pour cette première étape. Si vous connaissez une anecdote intéressante ou amusante attachée à un lieu de notre village et de notre commune, si vous connaissez un endroit qui présente un intérêt remarquable (une plante particulière, une borne, une cabane etc.) digne d'être commenté, signalez le nous par un petit mot en Mairie à l'attention de la commission Culture et Animation. Si vous ne vous sentez pas une âme de conteur, peu importe, nous irons discuter avec vous pour tirer matière à commentaire. La deuxième étape consistera à la mise en forme de ces commentaires et à leur enregistrement. La troisième à porter ces points d'intérêt sur une carte de la commune et des alentours en proposant plusieurs itinéraires qui seront sans doute en partie intégrés dans des circuits plus importants, la quatrième à poser la signalétique de ces points et enfin la dernière à trouver des sites d'hébergement pour permettre aux randonneurs et aux simples promeneurs de télécharger cartes et commentaires référencés et faire ainsi mieux connaissance avec notre village. Nous espérons que vous aurez vous aussi l'occasion de profiter de ce nouveau service qui sera disponible sur place.
Pas mal d'obstacles à franchir et si vous nous aidez rapidement à passer le premier qui est le plus important nous gagnerons un temps précieux sur la mise en place de ce projet. N'hésitez pas, nous comptons sur vous !

Pour la commission Culture et Animation Yves LECHEVALLIER

Pour commencer l' année 2009, le foyer rural Jean- Louis Garban s'est offert un mobilier tout neuf. En effet, tables et chaises très fatiguées par des années de location et de festivités ont été remplacées par 15 tables démontables et 120 chaises pliantes et légères. Les anciennes tables et chaises (grises) peuvent avoir une deuxième vie en étant cédées aux villarons. Faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie si vous êtes intéressés.

Bernard Leroy

Le conseil du 11 septembre 2008 a créé une commission concernant l'étude et la mise en place d'un contrat triennal de voirie. Si vous voulez participer, merci de faire connaître votre candidature en mairie. Nous vous recontacterons.

Brigitte Delahaye Audrain

PLAN LOCAL D'URBANISME

Janvier 2009: où en sommes-nous dans les étapes d'élaboration du PLU et que se passera t-il dans les mois qui viennent ?
La procédure d'élaboration du PLU est détaillée aux articles L.123-6 et suivants du code de l'urbanisme.
Elle se déroule en plusieurs étapes bien distinctes, comportant plusieurs étapes de concertation.

► Le conseil municipal prescrit l'élaboration du PLU par la mise en révision générale de son plan d'occupation des sols. Cette étape a été conjointement menée par les conseillers municipaux en charge du dossier, le maire et monsieur Mahot chargé d'études au Conseil Développement Habitat Urbanisme. Elle aboutit à un document important présentant le projet d'aménagement et la délimitation des zones au regard des prévisions économiques, démographiques, des besoins selon les caractéristiques de notre village. Une réunion publique a permis aux villarons de comprendre le projet, les orientations et les choix retenus, elle a eu pour objet de recueillir les avis de la population.

► Le projet du PLU a été arrêté le 7 octobre 2008 par délibération du conseil municipal.

► La décision a été notifiée au préfet, au président du conseil général, au président du conseil régional, au Parc Naturel Régional du Gâtinais, aux présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, à la Chambre des Métiers et à la Chambre d'Agriculture, à l'Inspection académique, à la DDE, aux Bâtiments de France ainsi qu'aux communes limitrophes. Ces instances donnent un avis dans la limite de leur compétence et dans un délai de trois mois. En cas d'absence de réponse, l'avis est considéré comme favorable. Nous sommes actuellement dans cette étape attendant les résultats des études du document.

► Le projet, auquel les avis sont annexés, est soumis par le maire à enquête publique pendant un mois. Pour ce faire, le maire saisit le président du tribunal administratif dont il dépend. Ce dernier désigne alors un commissaire-enquêteur qui a un mois pour rendre son enquête.

► Le projet, éventuellement modifié suite à l'enquête publique, est approuvé par délibération du conseil municipal.

► Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public. Il ne devient exécutoire qu'une fois la délibération approuvant les modifications demandées est publiée et transmise au préfet.

Brigitte Delahaye Audrain aidée de l'encyclopédie scientifique en ligne

C.C.A.S.

Nous avons reçu de nombreuses félicitations pour les colis de Noël des aînés ainsi qu'une carte de compliments d'une résidente de maison de retraite.
Le repas de fin d'année s'est déroulé dans une sympathique convivialité et a été suivi d'un spectacle des «Cabotins» très applaudi par les convives ; un grand bravo à cette troupe et à ses brillants acteurs.

Roger Magert

Au cours du dernier trimestre 2008, la commission Environnement et Embellissement s'est réunie à deux reprises, en octobre et novembre. Plusieurs points ont été abordés, entre autres, l'organisation d'une Bourse aux plantes, les plantations d'automne des massifs, la décoration de Noël dans le village, les emplacements des colonnes à verres et à vêtements... tous ces projets ont été menés à bien.

La première Bourse aux plantes eut lieu le 11 novembre au Foyer J.L. Garban. Elle a rassemblé, entre 14 et 17 h. environ une centaine de personnes venues échanger, proposer des plantes, des graines, glaner des conseils, des idées de plantations ; tout ceci dans une ambiance conviviale. C'est un encouragement à renouveler l'expérience cette année, au printemps.





L'autre nouveauté fut la décoration de Noël dans plusieurs endroits du village, avec des épiceas garnis de boîtes de cadeaux colorées, avec la collaboration de Pascal et Benoît, nos employés municipaux ainsi que de plusieurs personnes qui n'ont pas hésité à apporter leur aide lorsque nous les avons sollicitées : Nathalie, Delphine, Alexandra, Marcel, Maurice, la directrice de l'école de Recloses... et les enfants qui ont décoré les boîtes. Ce fut un travail collectif, nous les remercions de nouveau.

Il reste à faire. Nos prochaines réunions de la commission étudieront de nouveaux projets pour améliorer notre environnement dans Villiers et ses alentours.

Mireille Permanyer

UNE HISTOIRE QUI MANQUE DE SEL !!

D'abord une première période de froid aux alentours de Noël nous a obligés à saler nos voies et donc entamer notre stock de sel. En cette occasion Pascal Viratel a interrompu ses vacances pour faire face à la situation.

Le 5 janvier la neige a commencé à tomber par grand froid autour de 9 heures du matin. Dès l'après-midi les employés communaux commencent à saler.

Un avis de la préfecture arrivé vers 12 heures nous oblige à rapatrier tous les enfants et jeunes des écoles, collèges et lycées avant 16 heures.

Le 6 et le 7 Pascal Viratel et Benoît Debu salent le centre du village et font plusieurs passages là où le trafic est le plus dense. Le stock entamé ne permet pas de saler partout. Il n'y a plus de sel gris disponible sur le marché et nous n'avons trouvé en dépannage que du gros sel blanc moins efficace.

Le RPI se mobilise pour limiter les difficultés des parents du fait de l'arrêt complet du ramassage scolaire. Madame le Maire de Recloses, bravant les intempéries vient chercher les repas à la cantine de Villiers pour les enfants de Recloses le 6 et le 8 janvier.

Le 7 janvier à 9 heures Brigitte Delahaye Audrain appelle la personne responsable de l'état de nos routes à la DDE pour avoir un avis technique. La DDE nous indique que lorsque la température descend en dessous de -5° le sel n'est plus efficace et doit être remplacé par du sable. Cependant la commune n'avait pas de stock de sable. Le salage en dessous de – 5° rend les chaussées plus dangereuses car la neige fondue devient glace quand les températures sont fortement négatives comme nous les avons connues d'une manière exceptionnelle durant une semaine (température enregistrée jusqu'à –16° dans certains endroits de notre commune). Enfin, la couche de neige durcie manquant d'épaisseur ne pouvait être entamée et dégagée avec une lame, sans risque de détériorer la chaussée.

Il y a donc eu pour les villarons des désagréments plus importants dans certains lieux et nous tenons à nous en excuser auprès d'eux.

Il faut reconnaître que nous avons eu un cumul de circonstances assez exceptionnelles qui doit nous servir de leçon.

A l'avenir nous allons constituer un stock plus important de sel et le doubler d'un tas de sable. N'oublions pourtant pas que prévoir de gérer l'exceptionnel n'est pas toujours raisonnable et envisageable dans la gestion ordinaire du village avec ses moyens. Sa situation remarquable que nous connaissons tous et dont nous profitons tout au long de l'année laisse aussi à entendre quelques inconvénients dont l'isolement momentané fait partie lorsque la météo s'en mêle (coup de vent, froid, neige, verglas..). Mieux réagir, oui, mieux prévoir aussi, mais à hauteur de nos possibilités.

Pour votre information, la route que la DDE dégage prioritairement pour désenclaver Villiers est celle qui part du rond-point vers Grez sur Loing (D 104).

Il faut aussi rappeler que le déneigement des trottoirs est à la responsabilité des habitants. Il est donc indispensable de nettoyer le trottoir devant chez soi.

Brigitte Delahaye Audrain et Yves Lechevallier

Du Coté des Associations

À VIVRE

À VIVRE est une association de parents élus chaque année par les parents d'élèves des écoles de Recloses et Villiers. Elle se consacre à faire plaisir aux enfants de 3 à 11 ans en leur proposant des activités ludiques et récréatives. Elle vit grâce aux subventions des deux communes, aux gains obtenus lors des différentes manifestations qu'elle propose et à quelques dons. En accord avec les enseignants des deux écoles, elle achète, pour les fêtes, du petit matériel et fait un don à la coopérative scolaire.
Le bureau est composé pour cette année de :

Présidente :	Mme Alexandra Bown (Busseau)
Vice présidente :	Mme Caroline Laurent (Villiers)
Secrétaire :	Mme Catherine Moreau (Recloses)
Secrétaire adjointe :	Mme Delphine Milandre (Villiers)
Trésorière :	Mme Florence Mouchot (Villiers)
Trésorière adjointe :	Mme Gillian Brown (Recloses)

Voici les activités qui ont déjà eu lieu :

Halloween : en octobre, À Vivre a proposé un petit goûter aux enfants déguisés ou pas avant qu'ils aillent, de maison en maison, vous jeter un sort à moins qu'ils ne reçoivent quelques bonbons.

Repas de Noël :
Il a été offert par l'association à tous les enfants des écoles ainsi qu'aux enseignants et à Mmes les maires des deux communes. Les enfants ont fait des activités tout l'après-midi ainsi que des chants et cette journée s'est terminée par la venue du Père Noël. Il a distribué des cadeaux pour les classes : les maternelles ont eu de nouveaux vélos et les primaires des jeux de société et des outils de jardinage.

Tous attendent maintenant avec impatience les fêtes à venir :

Fête des Jonquilles en mars à Recloses :
Le ramassage des jonquilles dans les bois est prévu le mercredi et la confection du char prendra bien le week-end et quelques soirées. Tout le monde participe : enfants et enseignants, parents volontaires et parents de l'association qui ne comptent pas leurs heures supplémentaires !
Nous vous attendons déjà sur notre stand où vous trouverez boissons et gâteaux.

Kermesse de fin d'année :
Elle demande aussi beaucoup de temps aux parents mais ils le font pour le plaisir des enfants.
Au programme de la préparation : commande et achat de lots pour les stands ; récolte et tri des lots donnés par les commerçants et les habitants des deux villages. Et chaque année, de nouvelles idées fusent pour de nouveaux stands que nous préparons puis installons.
Le jour de la kermesse, c'est un peu la course, mais le soir venu, nous sommes heureuses d'avoir offert cette journée de fête à tous.

Une boum sera certainement proposée aux enfants en fin d'année scolaire : ils pourront danser, s'amuser et se dire au revoir et bonnes vacances.

Le bureau de l'association À VIVRE serait heureux de vous voir parmi eux en tant que membres et de vous rencontrer lors de ses nombreuses activités dans les villages pour le plaisir des enfants.

Annie Union et Sylvie Lepage



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La gymnastique volontaire s'adresse à toutes les personnes souhaitant pratiquer l'assouplissement et le renforcement musculaire.
L'association qui assure des cours à Villiers a son siège social à Bourron Marlotte et est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. De ce fait, les adhérents disposent d'une assurance et d'une licence, les animatrices bénéficient de stages chaque année.
Cette association intervient sur trois communes et compte environ 200 adhérents de 16 à plus de 80 ans.
« Importé » à Villiers, le cours a été assuré par Pascale Michou pendant de nombreuses années. Voici un peu plus d'un an, elle a pris une retraite bien méritée mais le cours a tout de même été maintenu.
Trois animatrices diplômées interviennent dans l'association avec chacune sa personnalité et sa « spécialité » :

Marie Elise pratique une gymnastique douce principalement basée sur l'assouplissement et les étirements. Elle touche un public qui a besoin non seulement de se maintenir en forme mais également de dénouer les tensions accumulées pendant la journée.

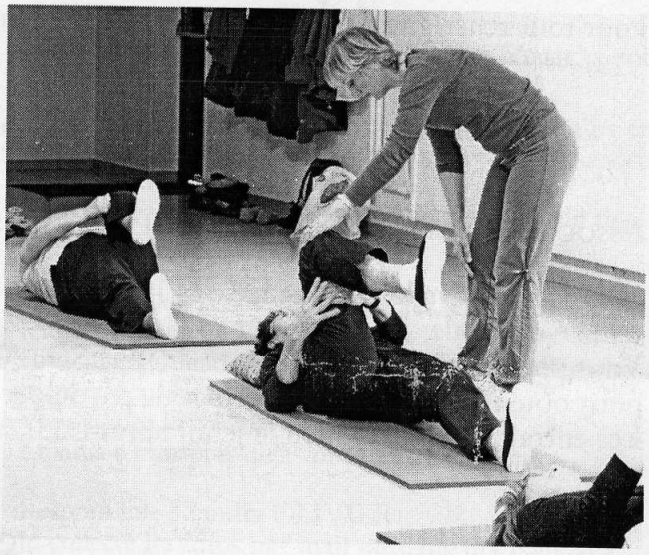
Laura propose deux types de cours : un avec renforcement musculaire tel que pratiqué traditionnellement (mouvements aux sols ou debout, avec ou sans matériel) et un autre qui s'adresse à un public qui a en plus besoin de « bouger » (elle imagine donc différents enchaînements emmenés par des rythmes musicaux « endiablés »). Le vendredi soir, ses adeptes étant plus jeunes, elle y intègre quelques figures de danse africaine.

Céline offre également deux sortes de cours, l'un tourné vers un public classique à qui elle propose une gymnastique dynamique et tonique, l'autre orienté vers un public « séniors » (tel qu'à Villiers). Dans ce cas, elle individualise les exercices en fonction des problèmes physiques de chaque participant et propose également une gymnastique intellectuelle sous forme de jeux stimulant la coordination et la mémoire.

L'inscription à l'association permet d'assister à deux cours jusqu'à la Toussaint puis davantage en fonction des places disponibles. De ce fait, il est alors possible de faire connaissance avec chacune des animatrices et éventuellement de panacher les cours.

En ce qui concerne plus particulièrement le cours de Villiers, les adhérents pour cette saison sont un peu moins de vingt, avec un public principalement féminin âgé de 60 à 80 ans.

Si vous souhaitez rejoindre les membres de l'association surtout n'hésitez pas, l'augmentation du nombre d'adhérents ne pourra que soutenir le projet d'ouverture d'un deuxième cours à Villiers en début de semaine. Il vous est possible d'assister à deux cours d'essai afin de voir si ce qui est proposé correspond à votre attente.



Détails pratiques :

Jours et heures suivant le tableau
Qui contacter : Michèle Hirigoyen (06 85 12 57 66)
Les tarifs : 95 euros pour la saison, 80 € à compter de janvier, 65 € après les vacances de Printemps.

Danièle et Philippe Esclangon, Françoise Hubert, Michèle Hirigoyen

jour	heure	lieu	cours	professeur
lundi	9h30/10h30	Montigny-sur-Loing	Entretien dynamique	Laura
lundi	18h00/19h00	Bourron-Marlotte	Entretien dynamique	Céline
mardi	18h15/19h15	Bourron-Marlotte	Entretien doux	Marie-Elise
mardi	19h20/20h20	Bourron-Marlotte	Renforcement musculaire	Laura
mercredi	9h30/10h30	Bourron-Marlotte	Entretien dynamique	Laura
jeudi	18h30/19h30	Bourron-Marlotte	Entretien doux	Marie-Elise
jeudi	19h35/20h35	Bourron-Marlotte	Entretien doux	Marie-Elise
jeudi	20h40/21h40	Bourron-Marlotte	Renforcement musculaire/étirements	Céline
vendredi	9h15/10h15	Bourron-Marlotte	Entretien dynamique	Céline
vendredi	10h25/11h25	Bourron-Marlotte	Entretien seniors	Céline
vendredi(seniors)	15h00/16h00	Villiers-sous-Grez	Seniors	Céline
vendredi	20h00/21h00	Montigny-sur-Loing	Enchainements, cardio, renf.musc.	Laura

Association des **anciens** du canton de la Chapelle la Reine

Après avoir proposé différentes sorties au cours du dernier trimestre 2008 :
- Journée en Bourgogne
- Spectacle « Le prince de l'opérette » à Pithiviers
- Repas revue cabaret « Diamant bleu » à Barville en Gâtinais,

ayant réuni à chaque fois une soixantaine de personnes, l'association des anciens du canton vous annonce son programme d'activités pour le premier trimestre 2009.

21 janvier Danses russes « Kalinka » à Paris
15 février Spectacle « Holiday on ice » au Zénith de Paris
28 février Loto à Achères la Forêt à14h, ouvert à tous
28 mars Comédie musicale « Cléopâtre », inscriptions à venir

Pour tout renseignement, merci de contacter Mme Fraix au 01 64 24 23 91

Association des **Boulistes** de Villiers sous Grez

La saison nouvelle commence, les inscriptions sont à faire dès maintenant pour l'adhésion à la société de boules lyonnaises.
Vous pouvez contacter le responsable, M Serge Picard, au 29 bis rue de Nemours 01/64/24/26/04 pour obtenir la licence qui permet de participer aux concours extérieurs et aux championnats.
Les entraînements ont lieu le jeudi après-midi et le vendredi soir.

Tennis **Club** de Villiers-sous-grez

Le Bureau du Tennis Club de Villiers-sous-Grez présente ses meilleurs vœux aux villarons et villaronnes pour l'année 2009. Que cette année apporte à tous, la santé, le bonheur et réussite.

Tennis Club de Villiers-sous-Grez rappelle que le but de l'association est de permettre aux jeunes de découvrir et de s'initier à la pratique du tennis, notamment dans le cadre de l'école de tennis, et aux moins jeunes de pratiquer ce sport dans les meilleures conditions possibles.

Venez donc partager avec nous le plaisir de pratiquer ce sport, chacun selon sa forme et son niveau.
Vous trouverez toutes les informations concernant le club sur le http://tcvilliers.free.fr/

Encore MEILLEURS VŒUX A TOUS

Expressions Villaronnes

Pain maison

500g de farine T65, 4g de levure de boulanger sèche, 1 cuillerée à café de sucre, 1,5 cuillerée à café de sel, 1 cuillerée à soupe d'huile d'olive.

1 - Levain : mélanger 150g de farine, 140g d'eau, la levure, le sucre (qui ne sucrera pas le pain mais nourrira la levure).

Laisser lever 4h à une température de 20°C.

2 - Pâte : ajouter 350g de farine, 150g d'eau, sel et huile. Battre environ 10mn, on doit avoir une boule de pâte lisse qui ne colle pas aux parois du batteur et qui se tient bien.
Laisser reposer 4h à température de 20°C dans un récipient fariné pour que la boule de pâte ne colle pas aux parois.

3 - Sur une planche farinée et avec des mains farinées, comprimer fortement et étirer la pâte pour faire sortir les bulles puis la replier sur elle même pour emprisonner un peu d'air à la place. Mettre à la forme du pain définitif, en laissant au dessus la partie avec le creux des plis. Disposer sur le plat de cuisson en recouvrant les parois de farine. Laisser gonfler 2h à température de 20°C.

4 - A l'aide d'une lame de rasoir, faire des entailles sur la pâte. Mettre à four chaud 40mn à 200°C.

Au lieu de cuire 40mn, on peut enfourner lorsque le four est froid à condition de laisser 45mn, dans ce cas le pain gonfle un peu plus. Ceci est valable pour un petit four à chaleur tournante. Pendant toutes ces opérations il faut mettre un linge humide au dessus de la préparation, sans la toucher, afin d'éviter que la surface ne sèche et durcisse.

Dans le four, pendant la cuisson, un récipient d'eau apportera un peu d'humidité. Au moment de faire la pâte, on peut remplacer 15g de farine par de la farine de châtaigne pour varier le goût. La farine de châtaigne ne contient pas de gluten donc si on en ajoute beaucoup plus que les 15g indiqués, le pain lèvera moins, mais alors il convient bien pour faire des tartines ou canapés de pâté ou foie gras.

On peut s'approvisionner en farine chez un agriculteur de la région : CLAVELOU à Bagneaux sur le plateau au dessus de la mairie, il est parfois au marché de Nemours, c'est plus cher (3€ le paquet de 2kg) que la farine T55 de grande surface (0,42€ le kg chez Leader Price) qui fait aussi du pain correct. On trouve la farine de châtaigne dans les magasins bio de la région, Bourron, Avon ou Dammarie. Si on utilise une farine différente de celle de CLAVELOU, les proportions peuvent changer : si après avoir battu, la boule de pâte est trop dure ou trop molle, il faut ajouter de l'eau ou de la farine et battre de nouveau un peu.

Philippe Esclangon

Mise en place d'un covoiturage sur Villiers sous Grez.

Principe : Vous avez un véhicule et faites certains trajets de manière régulière et vous acceptez de transporter d'autres personnes.
Vous n'avez pas de véhicule et désirez profiter du déplacement d'autres villarons.

C'est simple : Vous me contactez et remplissez une feuille de tableur Excel avec toutes les infos ou vous vous rendez en mairie et remplissez manuellement ce même document.
Vous signez la charte.
Et vous n'avez plus qu'à vous mettre en relation....

Responsable : Sandra OLIVIER
Je collecte les infos par mail ou dans ma boîte aux lettres (coordonnées et/ou infos co voiturage.)
Je mets à jour régulièrement les données.
Je remets à disposition les infos par mail ou par dossier disponible en mairie.

Sandra OLIVIER
10 rue de l'égalité
77 760 Villiers sous grez
tel : 01 64 24 26 41
oli100dra@orange.fr

Un groupe de marcheurs parcourt la forêt chaque samedi, c'est une occasion de s'aérer et de visiter divers sites intéressants pendant 2 heures en faisant de l'exercice et il y a en général 5 ou 6 bosses à gravir pour soigner ses muscles, son souffle et son cœur. Les sorties sont souvent guidées par Philippe et parfois par Nicole qui connaissent un peu les sentiers. Nous essayons, dans la mesure du possible, de faire du covoiturage, donc si vous voulez en profiter, signalez-vous auprès de Philippe auparavant.

Voici les renseignement pour communiquer de préférence par mail : philippe@esclangon.fr sinon par

téléphone : 01 64 24 21 14
à la dernière minute, sur portable : 06 74 42 69 58
vous trouverez les plans des points de rendez-vous sur : http://www.esclangon.fr/RV/
le départ de Villiers est en général 30mn avant l'heure de rendez-vous.

Les prochains points de rendez-vous :
samedi 31 janvier 13h30= Avec Nicole, RV donné quelques jours avant
samedi 7 février 9h30 = Parking du cimetière de Noisy-sur-Ecole
samedi 14 février 9h30 = Canche aux Merciers D64 = Parcelle 108
samedi 21 février 9h30 = La Boulignère D409 Arbonne-Milly = P 28

Si vous voulez venir régulièrement, signalez-vous et vous recevrez par mail le calendrier des sorties chaque mois. Il est bien entendu que ces sorties ayant lieu en dehors de toute association, chacun est responsable de ses faits et gestes, donc en cas d'incident, ce sera la responsabilité civile de chacun qui sera en jeu.

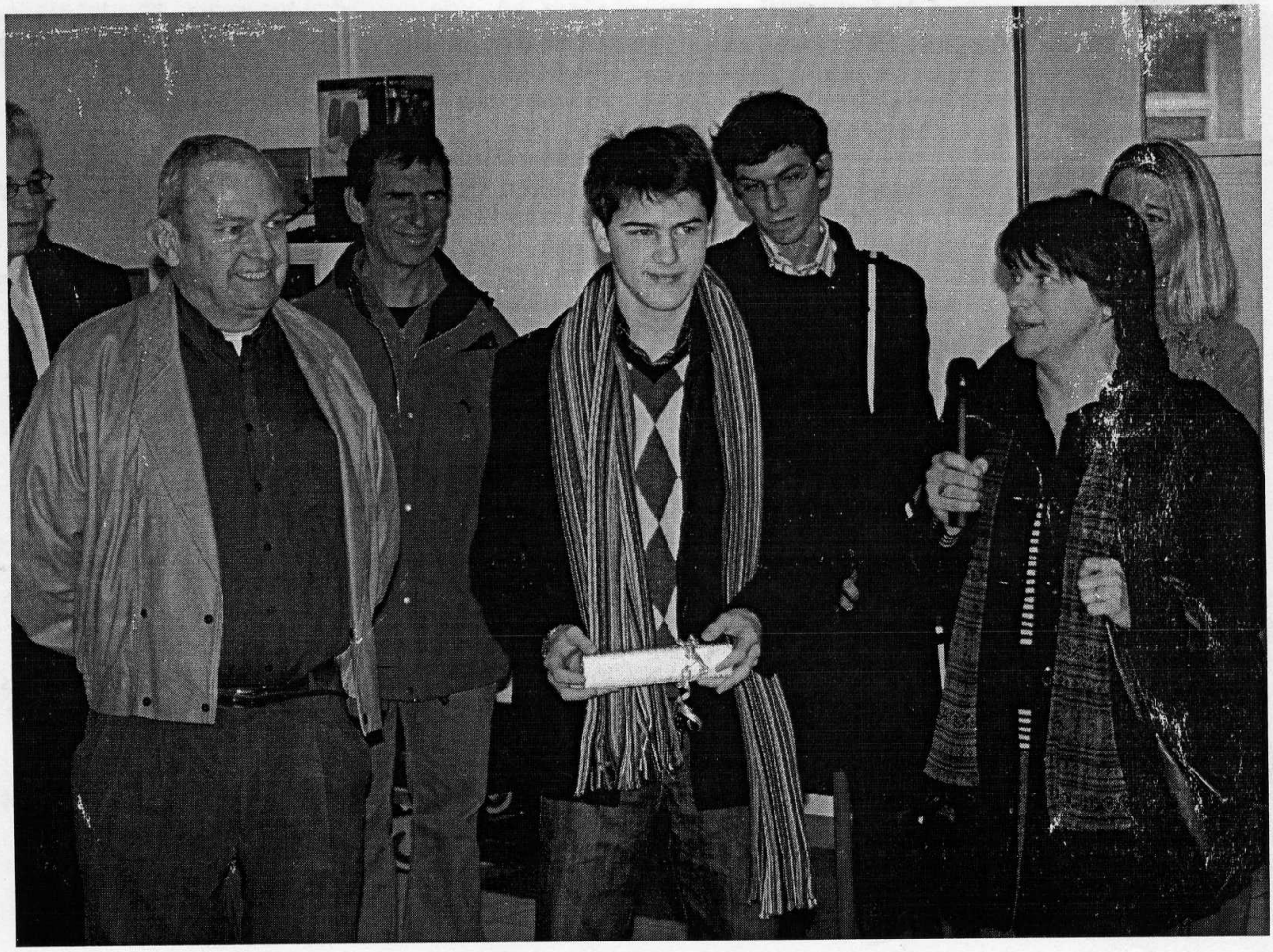
D'autre part, pour les amateurs au tempérament plus contemplatif ne désirant pas marcher au rythme du samedi, on propose, depuis plusieurs années, en liaison avec le Club des Aînés, des promenades plus décontractées. Le rendez-vous se trouve sur le parking devant le foyer tous les jeudi à 14h. Le parcours, à peu près plat, de 2 à 3 km, dure environ 1 heure.

Embellissement : Cette année, pour les fêtes de Noël, nous avons pu apprécier les décorations dans le village effectuées par la commission embellissement (avec l'aide de nos employés communaux). Bravo également à nos amis boulangers qui ont encore remarquablement décoré leur vitrine.

Roger Magert

Julien SAULNIER (rue des Bordeaux) a reçu les félicitations du Lycée Couperin le 20 décembre 2008 pour avoir obtenu la mention «très bien» au BAC, série SES. Il est actuellement en 1ère année de licence de gestion et économie appliquée à Paris 9 Dauphine. Il espère ensuite obtenir un master (en 5 ans) dans le domaine de la gestion. Encore bravo à ce villaron que la municipalité a tenu à féliciter lors de cette manifestation.

Roger Magert

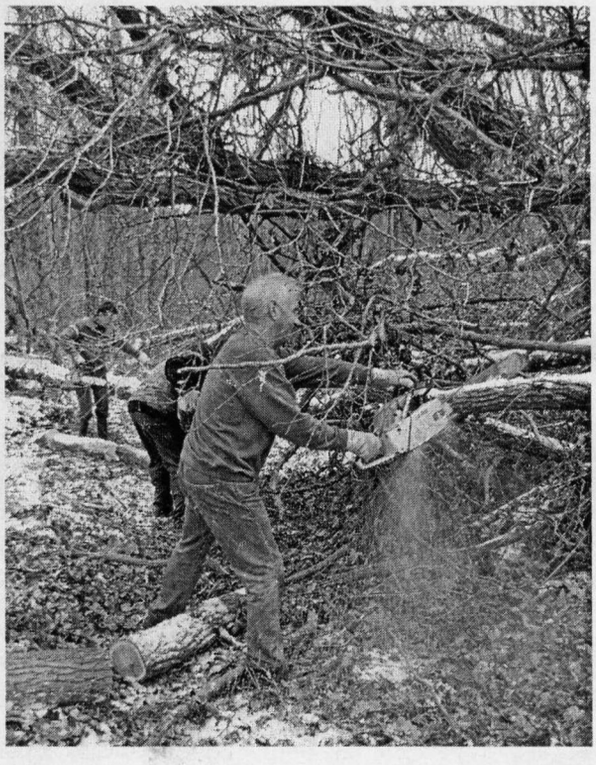


Ce Qui S'est Passé

CLUB AMITIÉ ET LOISIRS DES AÎNÉS

Le 6 novembre 2008, après une promenade au bord du canal, le club des aînés de Villiers a tenu son assemblée générale à l'issue d'un repas au restaurant « La Marine » à Moncourt Fromonville.
Après avoir donné un compte rendu des activités de 2008 et distribué un extrait de la comptabilité, nous avons étudié les prévisions pour l'année 2009.
Cette journée s'est achevée par une promenade sur le « Tacot des lacs » et la visite, fort intéressante, du musée du Tacot.
C'est au cours de cette assemblée que les membres du club renouvellent leur cotisation.
Si de nouveaux aînés veulent nous rejoindre, ils peuvent nous contacter au 01 64 24 25 34.





NETTOYAGE DES CHEMINS FORESTIERS

Lundi 12 janvier à 9 heures, une douzaine de bénévoles et les ouvriers communaux se retrouvent devant la mairie pour recevoir les instructions de Mme Le Maire concernant le nettoyage des chemins forestiers. Trois équipes sont formées, chacune prend en charge le nettoyage d'un chemin dans « Les Bordeaux » près du garage.
Le matin, il gèle encore assez fort et les lames de tronçonneuses mordent difficilement le bois gelé. Heureusement, l'après-midi, la température s'est adoucie et le travail des bûcherons est plus facile. Les troncs et les grosses branches qui barrent les chemins sont débités en morceaux d'un mètre de longueur pour être ensuite emmenés plus facilement.
Mais les arbres en travers des chemins sont fort nombreux et il faudra des jours et des jours de travail aux volontaires (qu'ils en soient remerciés) pour en venir à bout ... en attendant la prochaine tempête où il faudra alors tout recommencer à zéro !
Conclusion : L'homme se doit d'être modeste car il est bien petit face à la nature...

Nelly AMIOT

SAMEDI 6 DÉCEMBRE. LE TÉLÉTHON À VILLIERS.

Cette année, le Téléthon a organisé au niveau du canton, une manifestation de course à pied composée de trois circuits à parcourir par des marathoniens. Villiers se trouvait sur le circuit allant de Burcy à La Chapelle La Reine en passant par Guercheville, Larchant, Villiers, Recloses, Ury.
Dans l'attente du passage de ces coureurs, un vélo fixe (d'appartement) disposé à l'arrêt des cars, place Rapine, a permis à une vingtaine de personnes de participer au concours opposant quelques villages, Le Vaudoué, Achères, Amponville, Tousson, La Chapelle La Reine, dans un concours de distance. Villiers a parcouru 56 km, loin derrière Amponville 200km et Achères 120km.
Bref l'essentiel était de participer pour 1 euro de don ! Merci à ces courageux pédaleurs.
Vers 17 heures 45, le village fut traversé par quelques voitures des pompiers toutes sirènes hurlantes accompagnant une bonne douzaine de coureurs, jeunes pompiers en formation, cadres, et quelques accompagnatrices et accompagnateurs.
Après une halte d'une vingtaine de minutes à l'arrêt des cars pour se désaltérer et se restaurer, tous ont pris la route pour Recloses.
Le dimanche matin, à 9 heures 30 était prévue une marche jusqu'à la Vignette, sous la direction de Philippe Esclangon, qui faute de combattant, n'a pas eu lieu.

L'après-midi, à la suite du repas des anciens qui se déroulait au foyer Jean-louis Garban, la troupe des « Cabotins » a présenté un conte musical, « la forêt des bâtons de craie » sous la direction de Laurence Leroy. Ce spectacle a remporté un vif succès, les fonds recueillis ont été offerts au Théléton. Un grand merci à tous.

La participation de Villiers a été de 495 €, et la participation de l'ensemble des communes du canton de 7000 €.





Repas des Anciens le 7 décembre dernier

LE NOËL DES ENFANTS.

Le dimanche 14 décembre, tous les petits villarons et leurs parents étaient invités à venir au foyer rural par l'Amicale Villaronne et la municipalité, pour participer au Noël des enfants.



Tout a été fait pour que les petits et aussi les plus grands passent un bon après-midi. Tout d'abord, un spectacle présenté par « la compagnie des p'tits loups » leur a fait visiter une ferme avec tous les animaux qui l'habitent et tous les légumes qui y poussent. Ce spectacle de marionnettes et musical les a enchantés.

Puis vint le moment du goûter offert par la municipalité et enfin l'arrivée du Père Noël venu apporter les cadeaux aux enfants.

Tous repartirent ravis, les plus petits d'avoir vu le Père Noël et d'avoir reçu un cadeau et les plus grands satisfaits d'avoir vu un bon spectacle.

Merci à tous les organisateurs de ce Noël des enfants.

BONNES NOUVELLES AU COIN DU FEU

Samedi 3 janvier 2009, Annie et Daniel Lebel ont reçu les villarons, venus écouter Isa Mercure lire «Le voyageur de l'Orient Express» de Ray Bradbury.



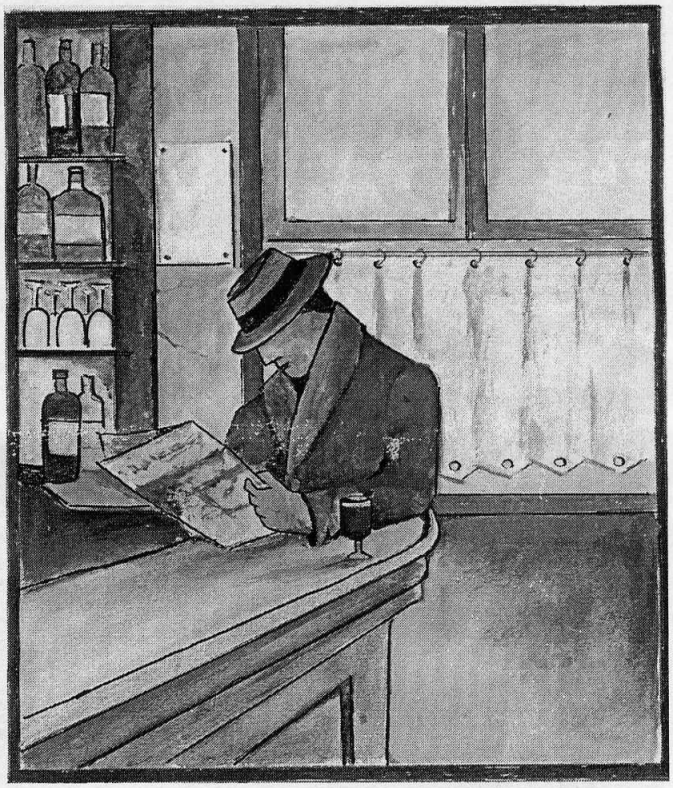


Evènements à Venir

Le Théâtre du Grabuge présente : Les nouvelles brèves de comptoir

de Jean-Marie Gourio et Jean-Michel Ribes
les vendredi 20, samedi 21 mars à 20h 45 et le dimanche 22 mars à 16h
au foyer Jean-Louis Garban – Prix des places : 10 €, - de 12 ans 7 €

Depuis des années, Jean-Marie Gourio travaille dans les bistrots. Il écoute, regarde, note, écrit ce que les gens disent, ce qu'ils font, comment ils bougent. Il en a publié plusieurs livres où il rassemble des phrases, des dialogues, des expressions prononcées par ces milliers de gens, le verre à la main.



Jean-Michel Ribes a adapté pour le théâtre ce mélange de sagesse et de sottise ordinaire, avec son cortège de perles d'humour, de bêtise raciste voire de cruauté, de confidences pathétiques, d'enfoncements de portes ouvertes, de bouffées d'intolérance, d'affirmations définitives ou de délires imaginatifs.
Les « Brèves de comptoir » représentent un matériau qui permet, quel que soit son impact drôlatique, de reconstituer ce qui fait ce dérisoire théâtre de l'inconscient collectif, ce miroir grossissant où se projettent d'étranges figures, ce lieu mythique où tous les possibles coexistent, les bistrots : lieux-refuges des solitaires, des désespérés, des joyeux drilles – ce sont parfois les mêmes – des bavards, des silencieux, des copains, des amoureux, des amis des bêtes, des politiciens de comptoir, des sportifs du ballon de rouge, des racistes du petit blanc, des poètes du petit noir (ou l'inverse). Lieux de vie, de survie, avec ses rituels alcoolisés, ses fidèles du Ricard, ses adeptes du Kir, ses accrocs à la bière, ses scotchés au whisky, ses navigateurs solitaires qui longent les Côtes du Rhône. Le bistrot où s'exprime en liberté les fantasmes, les désirs, les pulsions les plus frelatées comme les secrets les plus obscurs ou l'imaginaire le plus poétique.
Après les spectacles Jean Tardieu, après « Les armoires » de Ionesco, Courteline, Feydeau, Tardieu et Obaldia, après « Au bord du lit » de Maupassant et « Débrayage » de Rémi de Vos, « La brasserie du Globe et du Portugal » de Dubillard, Anouilh et Ribes, « Les brèves de comptoir », « Grand'peur et misère du 3ème reich » de Brecht, « Les pas perdus » de Denise Bonal, « Une soirée au théâtre » de Karl Valentin, le Théâtre du Grabuge et ses acteurs de Villiers sont heureux de convier une nouvelle fois le public qui les suit fidèlement à l'exploration de la planète des bistrots. Ils avaient déjà présenté une version des « Brèves » en l'an 2000, voici donc « Les nouvelles brèves de comptoir ».
A la bonne vôtre.

mise en scène : Gilles Guillot et Isa Mercure
décor : Gérard Colas
avec : Marinette Boulleray, Gérard Colas, Nati Colas, Michèle Ferré, Philippe Ferré, Vanda Galitzine, François Gille, Arthur Guillot, Françoise Hubert, Laetitia Hubert

Quelques « Brèves » pour l'apéro :

- Moi, le plus grand chien que j'ai vu, il était sur une chaise, alors ça compte pas.
- Tant qu'il y aura des bonnes femmes chez les féministes, ça marchera jamais.
- Toi, si tu donnes ton foie à la science elle va faire un putain de bond en arrière.
- En tous cas, si Dieu meurt, c'est Jésus qui hérite de tout.
- A la campagne, il y a pas beaucoup d'homosexuels, il faut dire qu'il y a le bon air.
- Si ma femme me fait cocu, je la tue, je tue les gosses, je me suicide et je revends la bagnole.

Isa Mercure et Gilles Guillot

SCÈNES RURALES : GIACOMO L'ENFANT DE LA CITÉ

30 Janvier à 20 heures 45
Foyer rural Jean-Louis GARBAN
Réservation : 01 64 83 03 30

Composée de trois spectacles notre scène rurale « entre champs et hauts bois » pose son tréteau en premier lieu à Villiers. Dans la lettre du Plume Tambour de décembre vous avez le détail de ces trois représentations et nous ne manquerons pas de vous rappeler en temps voulu les deux autres dates. Si la réservation est conseillée, elle n'est pas obligatoire et vous pourrez tenter votre chance au dernier moment.
Pour mémoire voici le rappel de la lettre du Plume Tambour de décembre concernant ce spectacle :
« Giacomo, l'enfant de la cité » est donné par le Théâtre Alicante avec comme unique et multiple acteur Gilbert Ponté. En effet il incarne tour à tour tous les personnages qui ont peuplé ses souvenirs d'enfant émigré d'Italie dans les années 60. Défilent devant nous les rencontres les plus improbables, drôles ou déterminantes, réelles ou imaginaires qui se font dans le train, à l'école, dans la cité, dans la vie… Gilbert Ponté, au travers de cette autobiographie dont il est l'auteur, suscite émotion et rire. Sans démagogie, subtilement, il incite à la réflexion sur la situation de l'émigré et amène à se poser la question : en cinquante ans les choses ont-elles vraiment changé ?

Yves Lechevallier

BONNES NOUVELLES

« Bonnes nouvelles » aura lieu chez Odile et Yves Lechevallier le 7 février à 13 rue de l'Eglise.
Elisabeth Catroux lira «Le portrait» de Gogol, rendez-vous tous au coin du feu.

Les personnes qui se proposent d'accueillir une lecture chez eux (prévoir de la place pour 20 à 25 personnes) peuvent se faire connaître notamment en téléphonant à Isa et Gilles au 01 64 24 26 97.
Bonnes lectures à tous.

Isa Mercure et Gilles Guillot

Samedi 23 mai 2009 à 20h30 à l'église de Villiers sous Grez concert de quatuor à cordes (coproduction ProQuartet)
Renseignements Bernard Leroy : 01 64 24 25 85

Nos joies nos peines

Bienvenue à Isha, Neha CLAIRE née le 4 novembre 2008.
Félicitations aux parents.

C'est avec tristesse que nous annonçons les décès de Madame Ginette PATRON veuve GUYOU, le 23 décembre 2008 et de Monsieur Henri Robillot inhumé le vendredi 16 janvier 2009.
Nos pensées vont aux familles et aux proches.

En raison d'une formation des élus, le conseil municipal du 10 février 2009 est annulé.

Nouveaux tarifs pour les demandes de passeports à compter du 1er Janvier 2009:
- Majeurs : Validité 10 ans : 88 €
- Mineurs de 15 à 18 ans : validié 5 ans : 44 €
- Mineurs de moins de 15 ans : Validité 5 ans : 19 €

En ce qui concerne les cartes d'identité à compter du 1er Janvier 2009,

Pour un renouvellement de carte d'identité sécurisée, toute personne n'étant pas en mesure de rendre l'ancienne carte sécurisée (perte ou vol), devra s'acquitter d'un timbre fiscal de 25 €.

Nos rues sont balayées tous les deux mois par la société VEOLIA voici les dates pour 2009:
jeudi 29 janvier, jeudi 26 mars, vendredi 15 mai, mercedi 1 juillet,
mercredi 29 septembre, vendredi 6 décembre.

Merci à tous les volontaires qui ont travaillé au côté des employés communaux pour nettoyer les chemins du village.

Agenda

Conseil Municipal

10/03/09 Réunion du conseil
07/04/09 Réunion du conseil

Pratique

28/01/09 Collecte sélective
11/02/09 Collecte sélective
17/02/09 Ramassage des monstres
25/02/09 Collecte sélective
11/03/09 Collecte sélective
17/03/09 Ramassage des monstres
25/03/09 Collecte sélective

Recréatif

30/01/09 Amicale Villaronne, Scènes rurales : Giacomo, l'enfant de la cité
07/02/09 Société de Chasse, loto
07/02/09 Raconte moi des histoires (18h)
07/02/09 Bonnes nouvelles (20h)
24/02/09 Amicale Villaronne, Mardi Gras
01/03/09 Thé dansant, Coq Chantant
07/03/09 Raconte moi des histoires (18h)
07/03/09 Bonnes nouvelles (20h)
14/03/09 Coq Chantant, loto
20, 21 & 22/03/09 Théatre du Grabuge, Les nouvelles Brèves de comptoir
04/04/09 Raconte moi des histoires (18h)
04/04/09 Bonnes nouvelles (20h)
05/04/09 Amicale Villaronne, Le printemps des poètes

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché 4 €
tous les **mercredi**
départ «centre» 8h50
retour 11h00
1er et 3e samedi
départ «centre» 9h40
retour 10h50

Villiers-en-Bières, Carrefour
4e jeudi 8 €
départ «centre» 10h00
retour 14h00

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h00
«Croix-Lambert» 9h05
retour Villiers 11h45